

## Appel à projets 2021

# Le numérique au service d'une société plus équitable

**Date limite de dépôt : 6 mai avant 12 heures**

### Qui sommes-nous ?

La Fondation Afnic participe à favoriser l'inclusion numérique et à développer les ressources créatives et solidaires du numérique auprès des personnes les plus en difficulté.

Elle se distingue en soutenant des projets de toutes tailles dans toute la France et dans tous les domaines de l'intérêt général.

Association fondatrice reversant 90 % de ses bénéfices générés par le .fr à la Fondation, l'Afnic participe activement au développement de l'internet en France en fournissant services, conseils, diagnostics, formations et actions de sensibilisation.

En 5 ans, la Fondation Afnic a soutenu 244 projets pour plus de 4,9 millions d'euros. Elle s'engage pour le développement d'un internet solidaire selon 3 axes :

- Accompagner les mécanismes de solidarité
- Soutenir les mutations sociétales
- Renforcer la cohésion sociale

### **Exemples de projets soutenus**

- ❖ *Tablettes dans les maisons de retraite,*
- ❖ *Coffre-fort numérique pour les sans-abris,*
- ❖ *Pass numérique,*
- ❖ *Plateforme de mobilité, d'échange de logements pour personnes en situation de handicap*
- ❖ *Prévention santé en ligne,*
- ❖ *Sensibilisation aux fake news,*
- ❖ *Wagon numérique,*
- ❖ *Formations pour les personnes autistes,*
- ❖ *Workshops historiques dans les prisons,*
- ❖ *Application écoscore de produits,*
- ❖ *Ateliers multimédias en Nouvelle Calédonie, Martinique...*

*Autant de projets foisonnants à l'image de la vivacité de la Fondation Afnic pour des soutiens allant de 2 000 à 200 000 euros sur 1 à 3 ans.*

<https://www.fondation-afnic.fr/fr/Laureats.htm>

## Contexte de l'appel à projets

Pour la sixième année consécutive, la Fondation Afnic soutient les projets de celles et ceux qui mettent le numérique et ses usages au service d'une société plus équitable, plus solidaire, et plus égalitaire.

Les projets soutenus montrent que les technologies numériques offrent des possibilités extraordinaires pour favoriser l'accès à l'information, aux savoirs, à la culture, aux loisirs et à la formation. Elles permettent la mise en place de services qui facilitent les échanges et la collaboration, les déplacements, l'exercice de ses droits et la participation citoyenne.

En matière d'innovation sociale, le numérique peut constituer un formidable levier pour favoriser ou accompagner l'émergence de nouveaux projets, de nouveaux services, en permettant de toucher de nouveaux publics ou de proposer des modèles alternatifs de développement.

Par ailleurs, le numérique offre des opportunités pour répondre aux enjeux de société liés à l'environnement, au logement et aux inégalités et apporter des solutions nouvelles aux personnes fragilisées.

Néanmoins, la crise sanitaire que traverse le monde s'est révélée comme un formidable accélérateur de la transformation numérique de notre société, bousculant habitudes de travail, de loisir, de mobilité et de vie quotidienne.

Les fragilités numériques des personnes vulnérables se sont aggravées et de nouveaux impacts sont attendus. Aussi la Fondation Afnic porte une attention particulière aux projets qui apportent des solutions aux personnes en insertion, aux jeunes décrocheurs et à leurs parents, ainsi qu'aux projets proposant une réponse aux enjeux environnementaux, visant à la sobriété numérique et à l'éducation numérique.

## Quelles sont les initiatives concernées ?

La Fondation Afnic soutiendra des projets qui permettent :

- D'apporter des solutions innovantes aux personnes en insertion, aux jeunes décrocheurs, aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, aux personnes malades ou pour rompre l'isolement géographique ;
- De contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux (réchauffement climatique, biodiversité, réduction des gaz à effets de serre, transports, qualité de l'air ...) ;
- De proposer des solutions innovantes dans le secteur du logement et de l'habitat ;
- De renforcer l'efficacité des interventions menées par les professionnels dans les secteurs du social et de l'insertion grâce à des modalités de travail ou collaboration innovantes au sein de leurs structures.

## Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse à :

- Des associations et coopératives exerçant une activité d'intérêt général, à but non lucratif,
- ET à caractère philanthropique, éducatif, social, familial, humanitaire, scientifique, sportif, culturel ou concourant à l'insertion professionnelle, à la mise en valeur du patrimoine, à la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, des langues de France et des connaissances scientifiques,
- ET une structure juridique existant depuis au moins un an à la date de la candidature, justifiée par une pièce officielle d'immatriculation et un bilan comptable voté.

### Ne sont pas éligibles :

- Les projets à but lucratif,
- Les projets finançant des équipements médicaux,
- Les projets finançant des infrastructures numériques,
- Les projets finançant des achats ou de locations de biens immobiliers,
- Les projets finançant des actions hors du territoire français,
- Les projets finançant le fonctionnement habituel de la structure,
- Les projets portés par des collectivités territoriales (les projets bénéficiant d'une subvention de collectivités territoriales demeurent éligibles).



A noter que les projets d'ateliers collectifs numériques sur un an ou dont le montant de la demande de subvention est inférieur à 10 000 euros sont traités dans l'appel à projets « Organisation d'ateliers numériques » - consultez les prérequis et modalités de dépôts sur le site internet de la Fondation Afnic.

## Quelles modalités de soutien ?

La Fondation Afnic apporte son soutien sous la forme d'une **subvention annuelle ou pluriannuelle** (durée maximale de deux ans) sur la base d'un budget transmis par le candidat.

Les demandes devront concerner des projets débutant à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 ou au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

La subvention peut couvrir des dépenses d'investissement ou de fonctionnement relevant du projet présenté ; cependant, les dépenses d'investissement sont nécessairement dédiées à la réalisation du projet présenté.

Le versement de la subvention est effectué en plusieurs étapes : au démarrage du projet, lors de la remise de rapports d'avancement et/ou final.



### Consultez les projets déjà financés

Afin de renforcer votre projet, vous pouvez bénéficier des compétences et conseils d'un ancien lauréat de la Fondation Afnic.

Consultez la [liste de ces projets](#) et leurs coordonnées sur le site internet de la Fondation Afnic.

N'hésitez pas à les contacter !

## Quels critères de sélection ?

La Fondation Afnic examinera les candidatures en prenant en compte notamment :

- Le profil, le nombre et l'implication des bénéficiaires du projet,
- Le caractère structurant et pédagogique du projet avec un fort potentiel d'essaimage pour permettre une large diffusion,
- La dimension partenariale du projet,
- La dimension pluridisciplinaire de l'équipe pilotant le projet (le projet est porté par une équipe qui rassemble des compétences variées et complémentaires),
- La démarche d'ouverture du projet (utilisation des logiciels et licences libres, liens avec d'autres territoires pour favoriser le partage des connaissances et des pratiques),
- L'identification précise de la réalisation finale et la prise en compte de la démarche d'évaluation des résultats,
- La qualité de la rédaction du dossier de candidature (simplicité des propos, précision de l'exposé des actions et des publics ciblés...).

## Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent **exclusivement en ligne** à l'adresse : <https://www.fondation-afnic.fr>.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

La Fondation Afnic n'acceptera **qu'un seul dossier par structure**.

La Fondation Afnic organisera des visioconférences pour répondre à toutes vos interrogations : les dates seront communiquées sur le site de Fondation Afnic et sur les réseaux sociaux.

## La présélection

Cette phase permet de vérifier l'éligibilité de la structure et du projet ; c'est aussi à cette étape que sont évalués la pertinence, le montage, la viabilité du projet au regard du

territoire, diagnostic, public visé ... Toutes les candidatures transmises avant le 6 mai 2021 avant 12h00 seront étudiées par la Fondation Afnic.

Seuls les projets présélectionnés à l'issue de cette phase feront l'objet d'une instruction par la Fondation Afnic dans le courant de l'été.

## L'examen en comité

Les projets instruits par la Fondation Afnic pendant l'été seront examinés par le comité de sélection en septembre 2021.

Les lauréats seront informés par courriel et confirmation par voie postale en **novembre 2021** (après une phase de vérification de conformité exercée par la Fondation de France).



### Transfert d'expérience

Les porteurs de projets réaliseront leurs supports pédagogiques sous creative commons et les remettront à l'issue du projet pour une mise en ligne sur la Ressourcerie de la Fondation Afnic.

# L'appel à projets 2021

## Formulaire de sélection

### Le numérique au service d'une société plus équitable

Ce formulaire doit être **saisi en ligne avant le 6 mai 2021 - 12h00** à cette adresse :  
<https://www.fondation-afnic.fr/fr/Appel-a-projets.htm>, à partir de votre compte.

Il est impératif **de créer au préalable un compte** sur le site à cette adresse, seulement si vous n'avez jamais été lauréat de la Fondation Afnic (dans ce cas, réutilisez vos identifiants et mot de passe de votre compte) :

<https://www.fondation-afnic.fr/fr/Mon-Compte/Inscription.htm>

#### Points de Vigilance :

- Merci de veiller au respect du nombre de lignes à saisir pour chacune des rubriques.
- Toutes les rubriques obligatoires doivent être renseignées.
- Les états financiers, notamment, doivent être fournis rigoureusement tels qu'ils sont demandés.
- Tout dossier incomplet au moment de la fermeture de la plateforme ne sera pas examiné (formulaire de sélection rempli et pièces justificatives déposées).

Après la saisie en ligne, pour finaliser votre dossier, vous **devez charger des pièces justificatives en format PDF** : (aucun accent dans le nom du fichier)

- Déclaration de création, de modification au J.O. (ou extrait du KBIS pour les sociétés)
- Statuts signés
- Liste datée des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)
- Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière Assemblée générale)
- Derniers comptes de résultat et bilan validés de l'organisme
- Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours
- Budget prévisionnel du projet (en cas de demande pluriannuelle, faire apparaître le budget de chacune des années)
- Agrément ESUS (si la structure est coopérative)
- CV succinct du chef du projet et en cas de projet d'ateliers de médiation numérique ou de formation, le CV de la personne en charge des animations
- Relevé d'identité bancaire (Code IBAN et code SWIFT)

## Les étapes prochaines :

- Pré-sélection du projet : vous serez notifié par courriel si votre projet a été pré sélectionné pour faire l'objet d'une instruction. Vous serez contacté par un des instructeurs de la Fondation à partir du mois de juin, pour fixer un entretien téléphonique au cours duquel seront abordés divers points concernant le projet.
- A la suite de l'instruction, vous serez notifié par un courriel récapitulatif de vos engagements. Une confirmation d'accord sera à nous retourner afin d'acter la validation du projet. (Cet engagement sera la base du suivi et de l'évaluation de votre projet)
- Sélection de votre projet : Le jury de sélection des projets se réunira fin septembre 2021. Si le projet est sélectionné, vous serez invité à remplir un document de suivi pour le lancement du projet (à disposition sur votre espace de la Fondation Afnic) dans lequel vous pourrez confirmer, affiner, compléter certains aspects de votre engagement. Le cas échéant vous serez contacté par un instructeur pour mettre en place le suivi.
- Le suivi de votre projet se fera en milieu et ou fin de projet. Vous serez invité à remplir un bilan intermédiaire et ou final (à disposition sur votre espace de la fondation Afnic). Cette étape enclenchera le cas échéant le déblocage des secondes tranches de financement ou le reliquat final du projet. Cette étape permettra d'évaluer les critères de méthodologie, de réalisation et de résultat de votre projet

# 1. Présentation de la structure

## A. Identification de l'organisme porteur du projet \*

Nom : Dénomination complète sans abréviation

Nom usuel :

Sigle (acronyme) :

Statut juridique (association, entreprise d'insertion, coopérative de type ESUS, autre) :

Adresse du siège :

Code postal :            Ville :

Région : (*Liste déroulante des Régions*)

Téléphone :            Courriel :

Nom du président - Courriel

Site internet :

Réseaux sociaux :

### **Organisme de rattachement**

*Si le demandeur n'a pas d'autonomie juridique, merci de renseigner les informations suivantes de la personne morale à laquelle il est rattaché. Sinon, supprimer cette partie.*

Nom : Dénomination développée et sans abréviation

Nom usuel :

Sigle (ou acronyme) :

Statut juridique :

Adresse :

Code postal :            Ville :

Téléphone :            Courriel :

Nom du président - Courriel :

Nom du directeur - Courriel :

## B. Informations juridiques sur l'organisme porteur\*

Objet statutaire : (zone de texte limitée à 100 mots maximum)

Activités principales : (zone de texte limitée à 100 mots maximum)

## 2. Présentation générale du projet

<p align="center"><b>Nom du projet</b> <i>(limité à 30 caractères)</i></p>	
<p align="center"><b>Chef de projet</b> <i>Nota bene : le numéro de téléphone sera utilisé pour le rendez-vous téléphonique d'instruction, en cas de pré-sélection de votre projet. Le courriel sera utilisé pour vous informer de la pré-sélection et de la sélection de votre projet</i></p>	<p>Prénom / Nom : Fonction : Tél direct : Courriel :</p>
<p>Avez-vous déjà été financé pour un autre projet par la Fondation Afnic ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul> <p>Si oui, précisez le projet</p>
<p>Demandez-vous un soutien pour poursuivre votre projet déjà financé par la Fondation Afnic ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul> <p>Si oui, précisez le projet</p>
<p>Demandez- vous un soutien pour répliquer un projet déjà financé par la Fondation Afnic ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul> <p>Si oui, précisez le projet et les relations envisagées avec ce dernier ?</p>
<p align="center"><b>Précisez les thématiques principales de votre projet</b> <i>(2 choix maximum)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyenneté</li> <li>• Culture</li> <li>• Développement territorial</li> <li>• Education/Formation</li> <li>• Environnement/Habitat</li> <li>• Insertion/Emploi</li> <li>• Santé/Handicap</li> </ul>
<p align="center"><b>Lieu de déroulement de l'action</b> (Structure, adresse, quartier)</p>	<p>1/ Zone géographique de déploiement du projet : <i>(liste déroulante)</i> : local, départemental, régional, national, autre</p> <p>2/ Quel est le territoire précis sur lequel porte le projet ? ( ville, quartier etc.) <i>(zone de texte limitée à 300 mots maximum)</i></p>

<p align="center"><b>Le public visé / les bénéficiaires du projet</b></p>	<p>1/ Indiquez le nombre de bénéficiaires ciblé sur <u>toute la durée de votre projet</u></p> <p>2/ Indiquez la /les catégories des bénéficiaires (2 choix maximum)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes âgées</li> <li>• Personnes en situation de handicap</li> <li>• Personnes en insertion professionnelle</li> <li>• Personnes hors zone urbaine</li> <li>• Jeunes décrocheurs</li> <li>• Personnes en grande précarité</li> <li>• Autre catégorie (précisez :)</li> </ul>
---	---

<p align="center"><b>Objectif général du projet</b> (3 maximum)</p> <p><i>(Zone de texte pour chaque objectif limité à 300 mots maximum)</i></p> <p><i>Au moins 1 objectif doit être obligatoirement rempli</i></p>	<p><i>Décrivez succinctement en commençant par un verbe d'action, le changement visé grâce au projet : ce que vous voulez concrètement changer pour le public cible grâce au projet</i></p> <p>Objectif n° 1 :</p> <p>Objectif n° 2 :</p> <p>Objectif n° 3 :</p>
---	--

<p align="center"><b>Objectif opérationnel du projet</b> <i>Liste déroulante (3 choix maximum)</i></p>	<p><i>Identifiez l'action globale à réaliser pour permettre le changement décrit : ce qui va concrètement être réalisé par les équipes pendant le projet. <u>Chaque action devra être déclinée en activités/étapes dans le tableau de la partie 3</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'une plateforme ou d'un site web</li> <li>• Ouverture d'un lieu (co-working, e-learning, apprentissage numérique)</li> <li>• Aménagement d'un lieu déjà existant</li> </ul>
--	---

<p><i>Attention, chaque réalisation finale devra être déclinée en objectifs opérationnels et actions dans le tableau ci-après</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'un logiciel ou d'une application</li> <li>• Création d'un objet ou d'un outil (ou adaptation pour public spécifique d'un objet ou d'un outil existant)</li> <li>• Création de contenus pédagogiques (MOOC) et/ou de formation</li> <li>• Création et animation d'ateliers (formation, initiation au numérique...)</li> <li>• Création et animation d'une communauté</li> <li>• Développement d'un service numérique (cartographie ...)</li> </ul>
<p align="center"><b>Description synthétique du projet</b></p> <p><i>(zone de texte limitée à 100 mots maximum)</i></p>	<p>Cette synthèse sera utilisée pour la communication autour du projet</p> <p>« Le projet vise à ... »</p>

### 3. Description concrète du projet

#### A. Le temps du projet\*

- Durée du projet : (en mois)
- Date de Démarrage :
- Date de fin de réalisation :

#### B. Besoins et contexte dans lesquels s'inscrit le projet\*

- À quel (s) besoin (s) répond votre projet ? Décrivez votre propre diagnostic en répondant aux questions suivantes : Quelle est la situation de départ identifiée sur votre territoire que vous voulez corriger ? Comment et par qui ce besoin a-t-il été identifié ? Démontrer la pertinence du projet par rapport aux besoins du/des publics visés. *(Champ texte 700 mots maximum)*  
« Cette action permettra .... »
- En quoi votre projet est-il innovant ? Qu'est-ce qui distingue votre projet des autres ? Quels projets vous ont inspiré ? *(Champ texte 300 mots maximum)*

#### C. Bénéficiaires du projet\*

- Quelle est votre expérience avec le public visé ? *(Champ texte 300 mots maximum)*

- Les bénéficiaires de l'action sont-ils associés à la définition du projet ? Si oui, comment et à quel stade ? Décrire l'implication concrète à chaque étape le cas échéant (*Champ texte 300 mots maximum*)
- Quels moyens seront utilisés pour mobiliser les bénéficiaires sur le projet ? (*Champ texte 300 mots maximum*)

#### **D. Les moyens mis en œuvre \***

- Décrivez la gouvernance du projet : Précisez les rôles des parties prenantes, le mode de pilotage, l'existence de comité technique etc. (*Champ texte 300 mots maximum*)
- Décrivez l'équipe en charge du projet : Précisez les qualités et compétences de chacun des membres de l'équipe mobilisée, leurs rôles au sein du projet ; Précisez le profil du chef de projet (compétences et expériences) (*Champ texte 300 mots maximum*)
- Avez-vous recours à des prestataires extérieurs ? Si oui, précisez leurs noms et les tâches qui leur seront affectées (*Champ texte 300 mots maximum*)
- Quels sont les autres moyens mis en œuvre ou à mettre en œuvre ? Précisez les besoins en matériel, locaux etc. (*Champ texte 300 mots maximum*)
- Avez-vous des partenaires avec lesquels vous mènerez le projet ? Préciser la nature du/des partenariats (champs d'intervention et leur degré d'implication) et les états d'avancement (acquis, en discussion ou à mobiliser) (*Champ texte 300 mots maximum*)

#### **E. Comment le projet va-t-il concrètement se dérouler ? \***

Il y a autant de bloc que d'actions cochées en partie 2.

En grisé, exemple donné pour aider à la compréhension et au remplissage de cette partie.

(*Chaque bloc : champ texte de 500 mots max*)

<p><b>Action 1</b></p> <p><i>Il s'agit de reprendre ce qui a été coché ci-dessus comme action du projet et de préciser</i></p>	<p><u>Précisez la première action attendue ( en plus, précis, concret, évaluable) :</u></p> <p>Ex 1 : ouvrir un Fab lab à destination de jeunes en errance le soir et le weekend ;</p>
--	--

<p align="center"><b>Livrable(s) attendu(s)</b></p> <p><i>Critère d'évaluation de votre projet, à respecter- Indicateur de réalisation</i></p>	<p><u>Nombre et type de/ des livrables attendus en lien avec cet objectif dans le cadre de cette action</u></p> <p>Ex1 : 1 Fab lab ouvert à partir de novembre 2022 dans la banlieue de Oniropolis pouvant accueillir 200 jeunes 4 soirs/ semaine et 300 jeunes le week end, proposant des activités de codage, ateliers de médiation pour éviter l'errance etc...</p>		
<p><b>Publics visés</b></p> <p><i>Critère d'évaluation de votre projet, à respecter- Indicateur de résultat</i></p>	<p><u>Précisez le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires touchés dans le cadre de cet objectif</u></p> <p>Ex1 : 200 jeunes sur toute la semaine ; une 100aine le week end en plus</p> <p>Ces jeunes ne trouvent pas de structure pouvant les accueillir en nocturne et le week end et sont livrés à eux-mêmes. La plupart d'entre eux sont déscolarisés et ne trouvent pas d'activité qui les intéresse. Etc...</p>		
<p><b>Moyens de collecte des informations</b></p>	<p><u>Précisez les moyens utilisés pour pouvoir justifier de la réalité de cet objectif dans le cadre de cette action</u></p> <p>Ex : émargement aux ateliers, liste de présence, photos, description des ateliers / formulaire d'évaluation des ateliers, cahier de transmission, questionnaires, interviews, photos, visites sur place, guide de fabrication</p>		
<p><b>Méthodologie</b></p> <p>Identifier les activités/étapes majeures et prévisionnelles ainsi que leur calendrier, nécessaire à la bonne réalisation de l'action</p> <p><i>Critère d'évaluation de votre projet, à respecter - cette partie fera l'objet d'un suivi particulier par l'équipe de la Fondation Afnic</i></p>			
<p align="center">Activités / Étapes</p>	<p align="center">Description</p>	<p align="center">Date de démarrage</p>	<p align="center">Durée (en mois)</p>
<p>1 Identifier, les jeunes en situation d'errance sur le territoire</p>	<p>Mobiliser les services sociaux, mairie, ccas et associations du territoire pour faire connaitre le fab lab et</p>	<p>Décembre 2021</p>	<p>3 mois</p>

	affiner le nombre de personnes avec eux ; créer des évènements, mailings etc. Constitution d'une base de volontaires ; affiner les besoins grâce à des interviews des partenaires		
2 Définir les besoins du fab lab en matériel, en aménagement, en intervenants	Réunion d'équipe, réflexion et rédaction d'un cahier des charges	Décembre 2021	3 mois
3 Sélectionner un prestataire pour aider à l'aménagement	Publication du cahier des charges sur les Réseaux sociaux, auprès de nos partenaires. Rencontres	Mars	1, 5 mois
4 Travailler à l'aménagement du lieu	Échanges et travail avec le prestataire choisi	Mai 2022	2 mois
<u>Etc...</u>			

Un deuxième bloc est à remplir s'il y a eu une seconde action cochée en partie 2

## F. Informations complémentaires

Avez-vous des remarques complémentaires à nous partager sur le projet dans son ensemble ? (Champ texte limité à 300 mots maximum)

### 4. Éléments financiers

Le budget prévisionnel détaillé du projet, le compte de résultat et le bilan validés ainsi que les comptes prévisionnels de l'organisme seront à communiquer avec les pièces justificatives en fin de saisie.

#### A. Quel est le montant du dernier budget annuel validé de votre organisme ?

Dont part de subventions en %

#### B. Quel est le budget total prévisionnel de votre projet ? (Toutes années confondues)

**C. Quel est le montant total de la subvention sollicitée auprès de la Fondation Afnic ?** (Toutes années confondues)

**D. Quelle est la destination précise de la subvention ?** (*Plusieurs choix possibles*)

- Frais de personnel
- Frais de formation
- Financement de prestation (sous-traitance) : conseil/développement/animation/ maintenance
- Investissement - matériel informatique
- Investissement - logistique,
- Investissement – fournitures,
- Investissement - travaux BTP
- Investissement - services en lignes (hébergement, services cloud)
- Frais de déplacement
- Autres :

**Commentaires éventuels sur les comptes et sur la situation financière de l'organisme** (*champ texte 300 mots maximum*)

*FIN*

*N'oubliez pas de déposer sur le site les pièces justificatives pour accompagner votre demande de subvention*

*La Fondation Afnic vous remercie*

**Jeudi 18/03/21 10h-12h**

Visioconférence

**Jeudi 08/04/21 10h-12h**

Visioconférence

**Jeudi 22/04/21 14h-16h**

Visioconférence

**Jeudi 29/04/21 14h-16h**

Visioconférence

**Jeudi 06/05/21**

Clôture des dépôts

**Juin - Septembre 2021**

Instruction

**Septembre 2021**

Comité exécutif de sélection

**Octobre - Novembre 2021**

Contrôle de conformité

**Novembre 2021**

Premiers décaissements

**Foire Aux Questions – Appel à Projets –**  
**Le numérique au service d'une société plus équitable**  
**2021**

**1) L'acte de candidature**

**a. Quels sont les soutiens financiers apportés par la Fondation Afnic en 2021 ?**

En 2021, il y a deux appels à projets !

- Un appel à projets qui vise exclusivement des projets d'ateliers numériques collectifs pour accompagner les personnes éloignées du numérique ; Il est ouvert du 22 février au 6 octobre 2021. Attention, ces projets dont la durée ne peut excéder 1 an seront soutenus à hauteur maximale de 10 000 euros. Pour en savoir plus sur cet appel à projets, consultez la FAQ dédiée.
- Un appel à projets qui vise des projets où le numérique est au service d'une société plus équitable ; il est ouvert du 5 mars au 6 mai 2021. Il s'agit de projets de création de plateforme, logiciel, application numérique, mais aussi création d'objet connecté ou aménagement de lieu, création de contenu pédagogique ou d'ateliers numériques non éligibles à l'appel à projets qui leur est consacré. Prenez connaissance des conditions d'éligibilité ci-après !

**b. Quelle est la procédure mise en place ?**

La procédure se déroule en 2 étapes :

- Dépôt de la candidature : saisir le formulaire de sélection et télécharger toutes les pièces justificatives, sur le site web avant le 6 mai 2021 – 12h00
- Instruction : si à l'issue de la sélection, votre projet a été retenu, vous serez appelé par un instructeur pour convenir d'un rendez-vous d'instruction entre début juin et début septembre 2021

Le Comité de sélection des lauréats se réunira fin septembre 2021.

**c. Quels sont les éléments qui composent la candidature ?**

Il y a 2 éléments :

- Le formulaire de sélection saisi en ligne sur le site web de la Fondation Afnic (compte à créer auparavant).
- Les pièces justificatives : elles sont téléchargées également sur le site juste après la saisie du formulaire de sélection.

Il n'y a pas de dossier papier à envoyer. Il n'y a pas de relance en cas d'oubli de pièces ou autres informations.

**d. Quelles sont les pièces justificatives à déposer sur la plateforme ?**

- Déclaration de création ou de modification au J.O (ou autre document de création en cas de structure autre que des associations)
- Statuts à jour **signés**
- Liste **datée** des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)

- Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière Assemblée générale)
- Derniers compte de résultat et bilan validés de l'organisme
- Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours
- Budget prévisionnel du projet
- Agrément ESUS (si la structure est de statut coopératif)
- CV succinct du chef du projet et en cas de projet d'ateliers de médiation numérique ou de formation, le CV de la personne en charge des animations
- Relevé d'identité bancaire (Code IBAN et code SWIFT)

e. **Comment sera-t-on informé des résultats définitifs de l'appel à projets ?**

Un courriel confirmé par un courrier postal sera transmis au porteur de projet après la réunion du comité de sélection qui se déroulera fin septembre 2021.

- Pour les projets lauréats, la marche à suivre sera décrite assortie dans certains cas des conditions à réunir si le comité l'a jugé utile ;
- Pour les projets non lauréats, un courrier sera envoyé.

Attention, il s'agit d'un concours. Même non lauréat, votre projet peut être intéressant, le comité a dû faire des choix. Il n'y aura pas de session d'appel, ni de rencontre avec les membres du comité exécutif.

## 2) Qui peut répondre ?

a. **Quels sont les critères d'éligibilité de la structure porteuse ?**

Le porteur du projet doit être une association, ou coopérative ou autre structure

- Exerçant une activité d'intérêt général, à but non lucratif,
- Présentant un caractère philanthropique, éducatif, social, familial, humanitaire, scientifique, sportif, culturel ou concourant à l'insertion professionnelle, à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises
- Disposant d'une structure juridique existant depuis au moins un an à la date de la candidature, justifiée par une pièce officielle d'immatriculation et un bilan comptable voté : **les structures créées après le 20 février 2020 ne sont pas éligibles.**

b. **Est-ce que l'on peut répondre à plusieurs structures ?**

C'est tout à fait possible. Néanmoins, le versement du soutien sera effectué qu'à une seule des structures (qui aura été identifiée comme « porteuse du projet » dans le formulaire), à charge pour elle de redistribuer dans le cadre de la gestion du projet.

c. **Je représente une coopérative d'activité : puis-je être éligible ?**

Il existe diverses formes de coopérative mais ce qui est important à retenir c'est que la structure doit être reconnue d'intérêt général (spécification dans l'objet social par ex).

Les dossiers portés par des coopératives feront l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer du caractère non lucratif de la structure. Si une structure associative est en renfort, cette dernière peut être éligible et porteuse de l'appel à projet.

L'agrément ESUS est un plus mais d'autres critères entrent en ligne de compte et notamment le volume que représentent les prestations vendues par l'organisme.

- d. **Est-ce qu'une startup (à dimension sociale et solidaire) peut répondre, ou une SAS ?**  
Il n'est pas possible pour ces structures de répondre à partir du moment où elles sont de nature lucrative (EURL, SA, SAS, ...). Cependant une startup peut être partenaire d'un projet.
- e. **Est-ce qu'un organisme de formation est éligible ?**  
Une attention particulière est portée aux structures proposant des formations. Pour être conforme aux règles fiscales qui régissent le mécénat, le montant des produits réalisé grâce aux prestations de formation doit être marginal au regard du montant total des produits réalisés par la structure. Une analyse cas par cas sera réalisée.
- f. **Est-ce que les projets peuvent être de dimension internationale ou avec des partenaires dans différents pays ou dont le siège n'est pas situé en France ?**  
Le porteur du projet (celui qui se porte candidat à l'appel à projets) doit avoir son siège en France. Il en est de même pour l'objet du projet et son terrain d'action. Néanmoins, qu'il y ait des partenaires hors de France impliqués dans le projet est tout à fait possible.
- g. **Est-ce que les projets peuvent être portés par une collectivité territoriale ?**  
Une collectivité territoriale ne peut pas être la structure porteuse du projet ; cependant elle peut être partenaire d'un projet.

### **3) Quels sont les projets soutenus ?**

- a. **Puis-je candidater si mon projet est déjà lancé ?**  
Oui, à condition que le financement soit affecté à une nouvelle action. Demander un financement pour poursuivre une action déjà engagée et financée n'est donc pas recevable.
- b. **Qu'attendez-vous comme projets candidats ?**  
Nous attendons des projets qui utilisent le numérique comme un moyen de transformation et pas seulement d'amélioration, par exemple en ce qui concerne l'organisation du travail ou le mode de prise de décision. Pour plus d'informations, merci de prendre connaissance du texte de l'appel à projets sans lequel les axes de l'appel à projets sont décrits.
- c. **Quels sont les projets visés par cet appel à projets ?**  
Il s'agit de projets qui visent à apporter des solutions innovantes aux personnes en insertion, aux jeunes décrocheurs, aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, aux personnes malades ou pour rompre l'isolement. Des projets qui vont contribuer à la prise en compte des enjeux environnementaux, de logement et d'habitat mais également qui vont aider à renforcer l'efficacité des interventions menées par des professionnels, apporter des nouvelles modalités de travail ou de collaboration innovantes au sein des structures.  
Ainsi, les projets de création de plateforme, logiciel, application numérique, mais aussi la création d'objet connecté ou l'aménagement de lieux, la création de contenu pédagogique ou d'ateliers numériques non éligibles à l'appel à projets « Ateliers de médiation numérique » sont éligibles.

En ce contexte particulier, la Fondation Afnic porte une attention particulière aux projets qui apportent des solutions aux personnes en insertion, aux jeunes décrocheurs et à leurs parents, ainsi qu'aux projets proposant une réponse aux enjeux environnementaux, visant à la sobriété numérique et à l'éducation numérique.

**d. Comment être sûr que l'atelier numérique que je propose est éligible à cet appel à projets ?**

Cet appel vise l'organisation des ateliers numériques qui ne sont pas éligibles à l'appel à projets qui leur est spécifiquement dédié : vérifiez les pré requis de l'appel à projets « Ateliers de Médiation Numérique » : testez votre éligibilité disponible sur la page du site dédiée à cet appel à projets.

**e. Est-ce que la réplique de projet est soutenue par la Fondation Afnic ?**

La Fondation Afnic apportera son soutien à des projets qu'ils soient nouvellement lancés, émergents ou qu'ils résultent d'une réplique de projets exemplaires ayant déjà fait leurs preuves dans un quartier, une ville, un territoire. Les dépenses liées à un recours aux compétences d'un projet qui a déjà été financé par la Fondation Afnic sont éligibles au soutien financier du projet présenté.

**f. Acceptez-vous des projets portant sur le handicap et sur la santé ?**

Les projets portant sur le handicap sont les bienvenus. En revanche, ceux portant exclusivement sur la santé ne sont pas éligibles. La Fondation Afnic désire se positionner sur des terrains peu ou pas soutenus par les autres fondations et les pouvoirs publics.

**g. Qu'est-ce qu'un projet pérenne ?**

C'est un projet dans lequel il serait dommage de consacrer des moyens financiers alors qu'il n'y aurait aucune garantie de lendemain. C'est un projet pour lequel la structure mise en place a les moyens de poursuivre ses actions ; elle n'est pas dépendante uniquement de financement.

**h. J'ai une idée que j'ai déjà un peu développée mais je n'ai pas de structure pour présenter mon projet : puis-je le soutenir en tant que personne physique ?**

Les projets à l'état d'idée ou déjà engagés (sans financement) sont éligibles à cet appel à projets. Néanmoins, pour les soutenir, les porteurs d'idées devront se présenter via une structure à but non lucratif.

**i. J'ai déjà présenté mon projet lors d'un appel à projets d'une autre fondation. Il n'a pas été retenu. Puis-je candidater pour l'appel à projets de la Fondation Afnic ?**

Les projets non retenus dans un appel à projets peuvent être présentés à l'appel à projets de la Fondation Afnic dès lors où ils visent un ou plusieurs des objectifs tels que décrits dans la documentation et que leur porteur est éligible.

**j. Serais-je informé si mon projet n'est pas retenu ?**

La Fondation Afnic fera son possible pour informer tous les candidats n'ayant pas été retenus. Les projets sélectionnés et qui auront été appelés par un instructeur mais qui ne seront pas lauréats recevront une réponse argumentée.

**k. Est-ce que la Fondation Afnic continuera de suivre mon projet si ce dernier est financé ?**

La Fondation Afnic sera présente tout au long de la réalisation de votre projet. Elle pourra également venir à votre rencontre afin d'évaluer l'efficacité de vos actions. Elle contactera la personne en charge du projet telle qu'indiquée dans le dossier de demande de subvention.

**I. Quelle est la durée optimale d'un projet ?**

Il n'y a pas de durée optimale. Néanmoins, à l'heure d'internet, il est rare de pouvoir se projeter au-delà de 2 ans ; les plans d'action, les partenariats, les recherches de financement deviennent aléatoires passés ce délai. En conséquence, la Fondation Afnic souhaite limiter à 2 ans les soutiens financiers.

**m. Comment se déroule l'entretien d'instruction ?**

Seuls les projets sélectionnés feront l'objet d'un entretien téléphonique entre juin et début septembre 2021. L'instructeur en charge du dossier contactera par courriel le porteur du projet afin de le convier à un rendez-vous téléphonique (des documents pourront être demandés en complément du dossier).

La présence des partenaires du projet ou de l'équipe est à la discrétion du porteur de projet.

#### **4) Les aspects financiers**

**a. Quel sera le financement moyen accordé par la Fondation Afnic ?**

En 2020, l'enveloppe moyenne des financements accordée était de 23 000 euros (max : 70 000 euros, min 5 000 euros). La Fondation Afnic peut aussi bien subventionner un micro-projet local qu'un projet d'envergure à plus grande échelle.

**b. Puis-je demander le financement de tous types de dépenses (RH, investissement, fonctionnement, coûts indirects, ...) ?**

Toutes les dépenses (fonctionnement et investissement) sont éligibles quelles que soient leur nature. Les dépenses liées à un recours aux compétences d'un projet qui a déjà été financé par la Fondation Afnic sont également éligibles au soutien financier de la Fondation Afnic. En revanche, sont exclues de l'appel à projets, les demandes de financement d'infrastructures numériques (lignes ADSL ou fibre...). Attention, les dépenses d'investissement sont nécessairement consacrées à l'organisation de l'atelier et représentent une part marginale du coût total du projet.

**c. Est-ce que je peux demander le financement total de mon projet ?**

Oui, cela est possible mais la Fondation Afnic souhaite que le porteur de projet s'investisse un minimum dans le projet par de l'autofinancement. Elle peut également décider de ne financer qu'une partie du projet alors même que la demande portait sur un financement total : elle le fera uniquement après avoir échangé avec le porteur.

**d. Mon projet a bénéficié de financement d'une autre fondation l'année dernière ; Pour sa poursuite, je recherche d'autres financements. Puis-je candidater pour l'appel à projets de la Fondation Afnic ?**

Il est tout à fait possible de varier les sources de financement pour un projet. Il vous suffira d'indiquer les fondations qui vous ont financé ainsi que le montant des financements

obtenus. Mais le financement doit être demandé pour initier une nouvelle action du projet.

e. **Quelle sont les modalités du versement de la subvention allouée par la Fondation Afnic ?**

La Fondation Afnic soutient les projets dans leur intégralité, dans une limite de deux ans. Néanmoins, sauf exception, la Fondation Afnic versera le soutien par tranches : le déclenchement de la seconde tranche sera conditionné à la réalisation d'actions et de livrables... définis au préalable avec le porteur de projet. Le versement sera effectué en plusieurs temps :

- Pour les projets dont la durée est inférieure ou égale à un an, 80 % du montant annuel au démarrage et 20% restant à la remise du rapport final
- Pour les projets dont la durée est supérieure à un an, 80 % de la première année au démarrage, 100 % de la seconde année à la remise du rapport d'avancement intermédiaire et 20 % restant à la remise du rapport final.

f. **Suis-je assuré d'obtenir la totalité de mon financement, si la Fondation Afnic me soutient la première année ?**

La Fondation Afnic soutient les projets dans leur intégralité, dans une limite de deux ans. Néanmoins, sauf exception, la Fondation Afnic versera le soutien par tranches : le déclenchement de la seconde tranche sera conditionné à la réalisation d'actions et de livrables... définis au préalable avec le porteur de projet. En cas d'échec du projet, retard non justifié, réorientation etc... la Fondation Afnic pourra décider de ne pas verser la seconde tranche de financement du projet.

## 5) Les contacts avec la Fondation Afnic

a. **Comment contacter la Fondation Afnic ?**

La Fondation Afnic est joignable :

- Par Courriel : [suivi@fondation-afnic.fr](mailto:suivi@fondation-afnic.fr)
- Et via les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/FondationAfnic> et <https://twitter.com/FondationAfnic>

b. **Y a-t-il une permanence téléphonique ?**

Pour vous aider dans le montage de votre candidature, des visioconférences sont proposées. Les dates suivantes ont été retenues : elles seront complétées et confirmées sur le site internet de la Fondation Afnic et sur les réseaux sociaux :

- 18 MARS 2021 de 10h00 à 12h00
- 8 AVRIL 2021 de 10h00 à 12h00
- 22 AVRIL 2021 de 14h00 à 16h00
- 29 AVRIL 2021 de 14h00 à 16h00

Pour obtenir les numéros de téléphone et /ou codes des visioconférences, il suffit soit :

- De consulter le site internet de la [Fondation Afnic](#) quelques jours avant ou
- De se connecter sur les comptes [FaceBook](#) ou [Twitter](#) de la Fondation Afnic

c. **La Fondation Afnic peut-elle me demander de mettre à disposition les résultats de mon projet ? La documentation ? Etc.**

Les porteurs de projets réaliseront leurs supports pédagogiques sous creative commons et les remettront à l'issue du projet pour une mise en ligne sur la Ressourcerie de la Fondation Afnic.

De même, la Fondation Afnic aura une attention particulière à la démarche d'ouverture du projet (utilisation des logiciels et licences libres, liens avec d'autres territoires pour favoriser le partage des connaissances et des pratiques).

**d. Quel sera le suivi du projet ?**

- À la suite de l'instruction, vous serez notifié par un courriel récapitulatif de vos engagements. Une confirmation d'accord sera à nous retourner afin d'acter la validation du projet. (Cet engagement sera la base du suivi et de l'évaluation de votre projet).
- Si votre projet est sélectionné, vous serez invité à remplir un document de suivi pour le lancement du projet (à disposition sur votre espace de la Fondation Afnic) dans lequel vous pourrez confirmer, affiner, compléter certains aspects de votre engagement. Le cas échéant vous serez contacté par un instructeur pour mettre en place le suivi.
- Le suivi de votre projet se fera en milieu et ou fin de projet. Vous serez invité à remplir un bilan intermédiaire et ou final (à disposition sur votre espace de la Fondation Afnic). Cette étape enclenchera le cas échéant le déblocage des secondes tranches de financement ou le reliquat final du projet. Cette étape permettra d'évaluer les critères de méthodologie, de réalisation et de résultat de votre projet.